

GCS UniHA
Groupement de Coopération Sanitaire
83 boulevard Vivier Merle
69003 LYON

Questions / réponses

Objet : Fourniture, installation et mise en service d'équipements à température dirigée et centrifugeuses pour les laboratoires de biologie médicale (LBM)

Références M_3411

Rappel DLRO : Le 28 août 2026 à 12h00

Conformément à l'article 3.2 du règlement de consultation, les candidats ont la possibilité de formuler des questions et des demandes de renseignements complémentaires par le biais de la plateforme des achats de l'Etat Place, à l'adresse URL suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Vous trouverez ci-dessous, les réponses aux questions posées par les candidats.

N°	Question du candidat	Réponse du pouvoir adjudicateur
1	Serait-il possible d'ajouter des lignes au BPU pour certaines gammes de produits ?	Il n'est pas possible d'ajouter des lignes au BPU dès lors que les sous-lots correspondent aux besoins préalablement identifiés auprès de nos adhérents.
2	Pouvez-vous nous confirmer que, lorsqu'un sous-lot est susceptible de répondre à plusieurs besoins, nous sommes autorisés à ajouter des lignes afin de proposer plusieurs références? Par ex, le lot 1 sous-lot 1, il existe plusieurs litrages possibles	Il conviendra de proposer une seule référence par sous-lot.

3	Pourriez-vous nous confirmer s'il est impératif de répondre avec les racks inclus ? En effet, le BPU comporte également deux lignes distinctes dédiées aux équipements intérieurs, ce qui laisse penser que ces éléments pourraient être commandés séparément.	Les congélateurs en configuration de base ne sont pas forcément livrés avec des racks (tiroirs pour cryoboîtes). En revanche il est obligatoire de les proposer au sous-lot 5. De même que les étagères supplémentaires qui pourront être commandées séparément.
4	Pour les petites et moyennes centrifugeuses de capacité ventilées et réfrigérées lot 7, quelle est le nombre minimum de tubes type 5/7 ml par cycle de centrifugation souhaité ?	Au candidat de proposer la solution la mieux appropriée en lien avec l'objet du lot et le besoin à couvrir (document annexe 3 CCTP) et les spécifications techniques « CHAPITRE 2 : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – LOT 7 » du CCTP
5	Pourriez-vous nous confirmer que le lot 7, les centrifugeuses doit être CE et non CEIVD ?	Cf article « OBLIGATIONS DE CONFORMITE COMMUNES A TOUS LES LOTS » du document CCTP.